



Problème avec une administration

Par **licornette68**, le **23/10/2011** à **08:32**

Bonjour, rnrnDans le cadre de passer une VAE dans le domaine sportif, je me suis inscrite pour suivre un accompagnement dans le creps de ma région en 2009. A l'été 2011 j'ai été muté professionnellement dans une autre région mais je n'avais pas fini mon accompagnement. rnLe problème : rnJ'ai donc téléphoné pour prévenir que je suis muté et que ma formation s'arrête avant les 15 heures prévues. Ils ont répondu que le remboursement des heures non faites ne seraient pas possible car il ne s'agit pas d'un cas de force majeur (il s'agit quand même d'une mutation professionnelle pour raison de service). Depuis juillet je leurs demande le relevé de mes heures ainsi qu'une attestation prouvant mon accompagnement afin de pouvoir continuer dans ma nouvelle région : Nous sommes fin octobre et je n'ai toujours rien eu. rnQue dois-je faire et quel sont mes droits?